

ABSOLUTISME

Signification

Comme son nom le laisse imaginer, l'absolutisme désigne un usage du pouvoir qu'on peut qualifier d'« absolu », c'est-à-dire une situation où le pouvoir politique est concentré entre les mains de celui qui l'exerce. Dans son emploi courant, le terme a acquis un sens critique, sinon péjoratif, et désigne l'usage despotique du pouvoir, quelle que soit la forme de régime dans lequel cela se produit.

Cependant la signification exacte d'« absolutisme » est plus précise, et bien différente : il est traditionnellement associé à la monarchie. Certes, cette association n'est pas nécessaire (puisque d'autres régimes peuvent être « absolutisés »), mais l'absolutisme au sens précis désigne traditionnellement à la fois une concentration des pouvoirs dans les mains du monarque, qui règne sans partage, et une élaboration intellectuelle, œuvre de philosophes, d'historiens et de juristes, visant à justifier cette concentration et cette absence de limites.

Situation

L'absolutisme, dans son sens précis, est le plus souvent lié au système politique et idéologique mis en place par les monarchies française et espagnole du XVI^e au XVIII^e siècles, et qui culmine avec le règne de Louis XIV. Le « Roi Soleil » entend se situer au centre de toute la vie politique, sinon être le cœur de la société française elle-même (on parle même du « siècle de Louis XIV » pour désigner le XVII^e siècle). Ainsi entendu, l'absolutisme paraît donc désigner la promotion de la fonction de monarque — qui passe par la ritualisation de son exercice du gouvernement, par l'hagiographie permanente de ses actes, sinon par une sacralisation de sa personne — visant à disqualifier l'action des corps intermédiaires de la société et de l'État.

En réalité, on peut également affirmer que l'absolutisme s'est développé historiquement contre les adversaires de l'affirmation de l'État, à savoir contre la féodalité, dont le principe consistait en la fragmentation des pouvoirs dans l'ensemble d'une société hiérarchisée, et contre l'Église, qui contestait au pouvoir civil un grand nombre de ses prérogatives. Au faite de la puissance et sujet absolu de l'action politique, le roi est transformé par l'absolutisme en une sorte de héros

mythique, dont la condition serait quasiment surhumaine. C'est pourquoi on a pu écrire que l'absolutisme relevait du « travail de la monarchie sur elle-même », travail à la fois pratique et théorique¹. Par exemple, le cérémonial organisé autour de la vie quotidienne de Louis XIV dans son palais de Versailles relevait d'une stratégie de spectacularisation du pouvoir, qui avait pour fonction de centrer la vie politique du royaume sur le bon vouloir du roi. Mais une telle promotion de la personne du souverain était un des moyens de la volonté de renforcer l'État tout entier.

■ Théorie

L'absolutisme correspond à un certain usage du pouvoir accompagné de représentations destinées à le légitimer. S'il n'y a jamais eu coïncidence exacte entre le gouvernement absolutiste et une doctrine officiellement adoptée, on peut trouver des éléments de justification de l'absolutisme dans plusieurs œuvres de nature différente ; ce qui permet de voir à quel point l'absolutisme est une notion complexe, qui correspond à des formes intellectuelles variées.

– Thomas Hobbes, *Léviathan*, chapitres XVII-XXIII : le philosophe anglais déduit du choc qui existe naturellement entre le « droit de nature » des individus, la nécessité qu'ont les hommes de s'associer en déléguant toute la puissance au souverain. Celui-ci concentre légitimement entre ses mains les pouvoirs nécessaires pour faire régner l'ordre entre les hommes belliqueux. Hobbes est cependant un théoricien du contrat ou du pacte d'association (cf. sa théorie de l'autorisation développée dans le chapitre XVI), mais les conséquences de sa doctrine sont clairement absolutistes dans la mesure où aucun corps intermédiaire politique ne peut exister indépendamment de la puissance souveraine. Le pouvoir légitime ne saurait être partagé, et il agit sans aucun contrôle, en particulier juridique car c'est lui qui délivre la norme du juste et de l'injuste.

– Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État* : Naudé, médecin, secrétaire d'un cardinal romain qui semblait promis à la papauté, puis bibliothécaire et conseiller du cardinal Mazarin, alors Premier ministre français, a mis en œuvre une représentation du pouvoir dans laquelle la puissance et la science civile sont les deux piliers de la pérennité de l'État.

1. Voir Fanny Cosandey et Robert Descimon, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Points Seuil, 2002.

Naudé entreprend de légitimer la puissance de l'État contre les forces qui le désunissent (la fronde des nobles, l'Église). Cette tentative s'appuie sur une représentation profane du pouvoir politique, héritée de Machiavel, qui se double d'une théorie de la raison d'État inspirée de l'écrivain politique italien Giovanni Botero et de son traité *De la Raison d'État* composé en 1589. Les actions du souverain sont toutes légitimées par l'urgence de préserver l'État : en ce sens, Naudé est un théoricien de l'absolutisme. Le mensonge et la ruse sont donc recommandés dans le but de tromper les ennemis de l'État. Naudé ne réfléchit pas au meilleur gouvernement, mais à la manière optimale de préserver l'État en renforçant la puissance royale. Il est par ailleurs remarquable que Naudé mette sur pied le projet d'une bibliothèque universelle rassemblant tous les ouvrages utiles à la communauté savante, ouverte à tous les chercheurs associés à l'État — cette préfiguration de la « bibliothèque nationale » est manifeste dans *L'Avis pour dresser une bibliothèque*, composé en 1627. Elle a connu un début de réalisation, lorsque Naudé, en tant que bibliothécaire de Mazarin, rassembla 40 000 volumes et de nombreux manuscrits rares (qui composent le fonds de la bibliothèque Mazarine)¹.

– Jacques Bénigne Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* : Bossuet, évêque de Meaux et précepteur des rois de France, a développé dans ses sermons et dans ses ouvrages une théologie politique de l'absolutisme fondé sur un certain emploi de la doctrine chrétienne. Dans cette tentative d'appuyer la monarchie sur le droit divin, le prince est ministre de Dieu en vue de réaliser le bien. Pour Bossuet, c'est le principe même de la monarchie qui est divin ; lorsqu'elle se fait absolue la monarchie ressemble au pouvoir de Dieu, car l'autorité divine est-elle même absolue. La thèse du fondement divin du pouvoir est ancienne (et remonte au Nouveau Testament de la Bible), mais Bossuet la pousse à son terme. En tirant de la lecture de la Bible l'inspiration de son action politique, de plus, le roi tend selon Bossuet à réaliser un idéal de justice.

– Frédéric II de Prusse, *L'Antimachiavel* : dans cet ouvrage publié par Voltaire, le roi de Prusse met en œuvre une représentation du pouvoir royal qu'on nommera par la suite « despotisme éclairé ». Il s'agit d'affirmer que le roi est le « premier serviteur de l'État » contre la doc-

1. La signification du projet de Naudé, ainsi que sa pertinence dans le cadre d'une nouvelle définition des relations entre pouvoir et État à l'époque moderne, ont été remarquablement mises en lumière par Robert Damien dans *Bibliothèque et État. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1995.

trine du *Prince* de Machiavel, coupable de valoriser l'usage personnel du pouvoir. En contrepartie de cette relative dépersonnalisation de l'État, le souverain est reconnu comme seul juge des moyens nécessaires pour réaliser le gouvernement juste. Le despotisme éclairé représente une version rationalisée de l'absolutisme, inspirée par les théories des philosophes des Lumières. Il se traduit par un développement de l'État et des fonctionnaires, instrument d'une définition économique et gestionnaire du pouvoir politique.

■ Problème

1 - L'absolutisme, parce qu'il est à la fois doctrine de l'État et pratique effective du pouvoir, donne à comprendre la manière dont, en politique, les actes et les discours s'enchevêtrent. Le monarque absolu gouverne tel dieu sur terre, ou du moins il fait comme si, il donne à son action l'apparence de cette manière de faire. La pratique du pouvoir est donc, constamment, émission de signes sur la nature et la force de ce pouvoir. C'est ce qu'a mis en lumière Louis Marin, dans *Le portrait du roi* : le travail de représentation effectué par Louis XIV (par le cérémonial à la cour, sur la toile de ses portraits, dans ses tentatives d'imposer un art royal) ne vise pas à produire des ornements superficiels dont l'orgueilleux monarque se satisfait narcissiquement. Il a pour fonction d'assurer par des signes la pratique de son gouvernement, et, par-là, il tend à affirmer la puissance de l'État.

2 - L'absolutisme monarchique s'est-il transformé en absolutisme étatique ? Plus qu'aucun pays, la France a connu l'absolutisme sous une forme très développée : depuis Louis XI, les différents rois ont mis en place un appareil étatique visant à maîtriser de la manière la plus fine possible un territoire de mieux en mieux circonscrit. On retrouve certains éléments de ce centralisme dans l'appareil d'État qui se met en place à l'issue de la Révolution française ; à la place de la volonté arbitraire des monarques, l'État exprime désormais la souveraineté du peuple dans les formes de la raison administrative, mais dans les deux cas il existe une indéniable concentration des pouvoirs.

On a reconnu ici une des thèses développées par Tocqueville dans *L'Ancien régime et la révolution* (1856). Elle permet notamment de comprendre pourquoi la doctrine valorisant la puissance de l'État (qu'on appelle notamment « jacobinisme ») est si importante en France. L'intuition remarquable de Tocqueville repose sur l'idée que l'absolutisme moderne n'est pas du tout une forme de pouvoir *arbitraire* — c'est l'expression d'un pouvoir *rationnel*, dont l'expression est

la bureaucratie et la réglementation de toutes les formes de vie sociale. Dans ces conditions, il y a continuité entre l'absolutisme royal (lorsqu'on l'appréhende du point de vue de la mise en place progressive de l'administration) et le jacobinisme moderne (renforcé et légitimé par ces nouvelles formes de pouvoir dont parle Michel Foucault lorsqu'il évoque les « sociétés de contrôle », débordant la vie civile pour organiser la vie sociale et économique tout entière). Ici et là, le travail de justification que le pouvoir opère sur lui-même est comparable, et parfois similaire.

■ Thème

Si l'on admet que l'absolutisme monarchique s'est transformé en absolutisme étatique, il est très intéressant de faire l'hypothèse que l'État « travaille sur lui-même » comme le faisait la monarchie absolue, et de rechercher des signes observables de cet effort. Existe-t-il une « liturgie d'État », ou certains rituels, qui tendent à affirmer le primat de l'État par des discours et par des pratiques de représentation ? Comment ces dispositifs contribuent-ils à engendrer l'idée que l'État est central — ce qui ne signifie pas qu'il est totalitaire (comme on le verra plus loin, le totalitarisme nie explicitement la légitimité de la vie privée soustraite au regard public), mais qu'il tend à donner une représentation « statocentrée » de la société ? L'État, sous ses différents aspects, travaille-t-il pour affirmer que sa présence est indispensable à la société ? Comment procède-t-il ? Y parvient-il de manière convaincante ?

ANARCHISME

■ Signification

Le mot anarchisme a été composé au début du XIX^e siècle à partir de deux termes grecs : « *archè* » qui désigne le pouvoir et « *an-* » qui est un préfixe privatif. D'après l'étymologie, l'anarchisme est la doctrine qui revendique l'abolition des rapports de pouvoir dans les relations humaines, c'est-à-dire qui prône au plan politique une critique de l'autorité, de l'État ou du gouvernement.

Tandis que « anarchie » désigne un état de désordre social, « anarchisme » renvoie à une certaine conception positive de la société, née à la fin du XVIII^e siècle et qui s'est développée au XIX^e siècle : l'anarchisme est également la doctrine intellectuelle et politique qui accompagne un mouvement social précis.

■ Situation

En premier lieu, le mouvement anarchiste doit être rattaché à la pensée socialiste qui, au XIX^e siècle, se constitue en réaction aux nouvelles formes d'exploitation économiques et sociales qui ont fait suite à la société de privilèges renversée par la Révolution française. Les anarchistes revendiquent d'être les successeurs de l'épisode révolutionnaire, qu'ils veulent mener à leur terme, particulièrement à propos de l'égalité et de la fraternité. D'une manière plus générale, le courant anarchiste est très lié aux mouvements révolutionnaires qui ont agité le XIX^e siècle en Europe, notamment en France les insurrections de 1848 et la Commune de Paris de 1871. Dans les deux cas, des émeutes populaires animées par les ouvriers se produisirent contre le pouvoir des élites bourgeoises, avant d'être violemment réprimées. L'anarchisme est viscéralement attaché à la révolte et à la remise en question des ordres institués, qu'il s'agisse de l'État, de l'Église, des distinctions qui reposent sur le pouvoir de l'argent, sur celui du savoir, etc. L'État de droit sous sa forme actuelle n'échappe pas à ces critiques : pour les anarchistes, la démocratie parlementaire semble viciée en son principe même du fait qu'elle reconduit la hiérarchie sociale inégalitaire et qu'elle reconduit par le système représentatif les élites bourgeoises.

Il existe une opposition non moins farouche entre l'anarchisme et le communisme, que les penseurs libertaires accusent d'être un autori-

tarisme déguisé sous la forme d'une pensée socialiste. Plusieurs épisodes historiques bien connus reflètent cette opposition : d'abord, l'insurrection anarchiste de Kronstadt (au nord ouest de Saint-Pétersbourg) qui visait à établir le pouvoir des conseils ouvriers fut écrasée par le pouvoir soviétique en 1921 ; ensuite, le gouvernement républicain espagnol de 1936, qui reposait sur le mouvement anarchiste, ne fut pas appuyé par l'Union soviétique comme il aurait pu l'être dans son combat contre le franquisme ; Staline retira même les moyens engagés du côté du gouvernement républicain à partir du pacte germano-soviétique de 1938.

Un autre épisode qui traduit l'opposition anarchisme / marxisme : les mouvements gauchistes qui se sont développés en Europe à la fin des années 1960 — et particulièrement après Mai 68 en France — s'apparentent à l'anarchisme : pour cette « gauche à la gauche de la gauche », plus radicale que la gauche traditionnelle représentée par le Parti communiste, il s'agissait de provoquer un changement complet dans les conditions sociales et politiques, au point d'impliquer une nouvelle philosophie pour l'existence tout entière. En ce sens, l'anarchisme retrouve les grandes pensées sociales et utopiques, qui dans l'histoire ont œuvré en vue d'une société meilleure car plus juste et reposant sur l'harmonie entre les individus.

Il convient d'ajouter que parallèlement à l'anarchisme socialiste s'est développé un « anarchisme de droite » qui revendique quelques thèmes comparables au nom de l'individu et de sa liberté considérée comme un absolu. Le fondateur de cette lignée intellectuelle est Max Stirner, écrivain allemand dans la mouvance post-hégélienne, qui écrit en 1845 *L'Unique et sa propriété*, dans laquelle il fait l'apologie de l'individualisme radical. À l'époque contemporaine, un auteur comme Robert Nozick dans *État, anarchie et utopie* donne un exemple contemporain de « l'anarchisme de droite », en poussant le libéralisme à son terme extrême. La société selon Nozick est régie uniquement par l'intérêt des individus, et rien ne vient justifier l'intercession de l'État pour instaurer la justice sociale. Le point commun entre l'anarchisme de droite et celui de gauche tient dans cet antiétatisme ou antiautoritarisme radical.

Théorie

– Pierre-Joseph Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?* Auteur d'une œuvre très importante par sa taille comme par son influence, Proudhon s'attaque à la notion bourgeoise de propriété, au nom d'une doctrine sociale bâtie autour de l'égalité. La propriété n'est pas un droit naturel,

mais une construction sociale précise ; s'il est la « cause efficiente de la propriété », le travail ne justifie l'appropriation qu'à certaines conditions qu'il faut examiner : le travail ne saurait en tout état de cause légitimer l'inégalité entre les hommes, en étant rétribué de manière inégalitaire.

Proudhon s'oppose à l'État parce que ce dernier reconduit les inégalités, et dans cet ouvrage il jette les bases d'une pensée sociale reposant sur la libre association des travailleurs, et sur leur échange mutuel sans désir de se spolier ni d'exploiter les autres. Il s'agit de mettre en place une fédération d'associations ouvrières autogérées ; si la propriété « c'est le vol », la possession est légitime et peut être pensée dans les cadres de l'association et du respect des travailleurs. Proudhon ouvre donc la réflexion à l'organisation économique sur le mode de l'autogestion par les travailleurs de leurs moyens de production ; il y reviendra dans sa *Théorie de la Propriété* publiée en 1865.

– Michel Bakounine, *Dieu et l'État* : révolutionnaire d'origine russe, Bakounine a participé à plusieurs mouvements insurrectionnels comme la révolution en France en 1848. Il s'est opposé à Marx dans le cadre de la Première Internationale. Dans cet ouvrage, il repense les conditions de l'autorité légitime, en dénonçant la dimension théologique de la conception traditionnelle de l'État. Même les révolutionnaires français, inspirés par la pensée de Jean-Jacques Rousseau, ont été victimes du « culte de l'État ». Si l'on veut destituer l'État et protéger l'individu contre son emprise, il convient de se livrer à une critique des absurdités de la théologie chrétienne ; ce qui revient d'ailleurs à affirmer l'esprit du christianisme primitif (inspiré par la charité et la personne charismatique du Christ) contre la justification catholique des pouvoirs de l'État. Il existe une alliance entre l'État et l'Église, visant à dominer les individus notamment par l'influence de la morale religieuse (et par la philosophie idéaliste qui la sous-tend). La révolte de l'individu contre l'un et l'autre est tout à fait légitime et doit être encouragée. Bakounine justifie donc la maxime libertaire bien connue : « Ni dieu ni maître ».

Il est intéressant d'approfondir « l'antithéologisme » de l'anarchisme : son opposition à la pensée hiérarchique culmine lorsqu'il s'agit de contester la sacralisation des critères de subordination. Une telle sacralisation est justement ce que réalise la pensée de type théologique ; or, on peut retenir cette dernière expression pour désigner une attitude fréquente, dépassant de loin la sphère religieuse. Le fonctionnement de la politique sous le régime étatique est aux yeux des anarchistes coupable d'une sacralisation des instances de commandement, et de vouloir de ce fait, par une pénible confusion des ordres, instituer